



Conditions Spéciales du paquet de prestations « Profile »

en complément aux Conditions Générales de NET-Metrix

1. Objet du paquet de prestations

NET-Metrix réalise une étude durable pour analyser l'utilisation des offres en ligne inscrites du client participant, basée sur les statistiques Internet NET-Metrix-Audit (**NET-Metrix-Profile**). NET-Metrix-Profile présente des indications descriptives sur les utilisateurs et utilisatrices des offres inscrites ainsi que des relevés de pénétration personnelle comparables de ces offres inscrites. Une offre inscrite peut comprendre une offre Web seule, une seule ou plusieurs sections (sous-rubrique d'une offre Web) ou un ou plusieurs réseaux (combinaisons d'offres Web et combinaisons de sections)

La description exacte des contenus de l'étude NET-Metrix-Profile, c'est-à-dire les caractéristiques exactes des données collectées, est contenue dans le document « Concept et contenu » (**Annexe 1**). Les conditions préalables à l'inscription et publication sont décrites dans le document « Publication des données collectées » (**Annexe 2**). Ces documents font partie intégrante des présentes Conditions Spéciales, avec l'**Annexe 3**, qui contient le règlement des frais.

Pour profiter du paquet de prestations « Profile », le client doit obligatoirement avoir souscrit au paquet de prestations « Audit ». Celui-ci est considéré comme accepté en même temps que le paquet « Profile » conformément aux Conditions Spéciales correspondantes.

2. Autres Conditions Spéciales applicables

A moins qu'autre chose ne soit prévu dans les présentes Conditions Spéciales, les Conditions Spéciales du paquet de prestations « Audit » (état à la date des présentes Conditions Spéciales ; annexes comprises) s'appliquent par analogie au paquet de prestations Profile.

3. Durée

Le paquet de prestations est conclu à partir de la date de départ pour une durée indéterminée. Il a une durée minimale de 12 mois. Il peut être résilié de manière ordinaire avec un délai de résiliation de 6 mois pour fin juin et fin décembre, au plus tôt toutefois à la fin de la durée minimale.

Chaque client qui a inscrit une ou plusieurs offres Web propres pour NET-Metrix-Profile (**client Profile**) peut modifier le contrat comme suit à la fin de chaque mois : passage d'une offre avec publicité à une offre sans publicité et inversement. L'annonce du changement doit parvenir à NET-Metrix 5 jours ouvrables avant la fin du mois.

4. Collecte de données

Les indications sur la pénétration structurelle et personnelle, collectées et publiées dans NET-Metrix-Profile, sont basées sur un sondage sur site ef-

fectué par NET-Metrix. Les invitations au sondage sur site sont affichées sur toutes les offres inscrites selon une sélection aléatoire (voir le concept dans l'**Annexe 1**).

Le client Profile s'engage à autoriser, selon les prescriptions de NET-Metrix, l'affichage, sur ses offres inscrites, des invitations au sondage sur site de NET-Metrix-Profile pour un échantillon de Clients choisi au hasard et à le soutenir dans la mesure du nécessaire.

A cet effet, un tag de questionnaire doit être inséré dans les offres inscrites. Au début de la durée du paquet de prestations « Profile », NET-Metrix soumet toutes les offres inscrites à un contrôle technique afin de vérifier l'implémentation du tag de questionnaire. Si de nouvelles offres sont créées ou des offres existantes sont modifiées pendant la durée du contrat, NET-Metrix ne vérifie l'implémentation correcte des tags de questionnaire sur les nouvelles pages que par échantillons.

Le client Profile informe NET-Metrix avec une avance raisonnable d'une extension, d'un remaniement ou de toute autre modification ou extension importante de ses offres inscrites. Le client Profile informe NET-Metrix immédiatement si des invitations au sondage devaient causer des dérangements techniques ou des problèmes semblables.

Le client Profile s'engage à ce que ni lui-même, ni ses auxiliaires ne manipulent le sondage sur site ou n'entreprennent tout autre acte visant à falsifier les résultats de l'étude NET-Metrix-Profile.

Le client Profile s'engage à fournir sur demande de NET-Metrix toutes les informations pouvant être nécessaires pour vérifier la plausibilité des données collectées à l'occasion de l'étude NET-Metrix-Profile. NET-Metrix se réserve le droit de ne pas publier, sans indication de motifs, les données collectées qu'elle ne considère pas plausibles ou qu'elle considère insuffisantes pour des raisons méthodiques (p.ex. parce qu'un nombre de cas minimum n'a pas pu être atteint ou en raison d'erreurs dans le système de collecte).

Si NET-Metrix renonce à la publication d'une étude pour une période déterminée, le client reçoit en principe en retour la part sur les frais annuels qu'il a payés relative à la période concernée *au prorata*.

Aucun remboursement n'a lieu lorsque la non-publication ou la publication partielle d'une offre repose sur un nombre trop faible de cas sur l'offre Web

ou sur une section inscrite concernée (cf. **Annexe 2**) ou que la non-publication ne concerne que des sections qui présentent un nombre de cas trop faible. De même, aucun remboursement n'est dû lorsque certaines autres valeurs de portées (p.ex. des unique users par jour) ne sont pas publiées en raison de nombres de cas trop faibles.

5. Utilisation des données

Toutes les données collectées dans NET-Metrix-Profile concernant les offres inscrites sont résumées dans un fichier incluant les données collectées et dont la publication est prévue pour toutes les offres Web participant à NET-Metrix-Profile (y compris celles d'autres clients Profile).

Ce fichier concernant tous les clients Profile est rendu accessible à chaque client Profile 1 à 2 semaines avant la publication de l'étude dans un outil d'analyse, à travers un accès protégé par mot de passe.

Pendant ce délai et jusqu'à la publication, le client Profile peut

- faire valoir d'éventuelles critiques envers les chiffres de sa propre offre et/ou s'opposer à une publication de son offre, dans la mesure où il a des doutes fondés sur la qualité des données.
- déjà utiliser ces données, mais uniquement à des fins internes, pour ses propres besoins, c'est-à-dire qu'il ne doit en aucun cas les rendre publiques ou autrement accessibles à des tiers ou les utiliser à des fins externes ou pour les besoins de tiers. Cela vaut également pour les tiers internes au groupe ou externes, engagés pour des conseils, la conception, la mise en œuvre, la gestion, l'entretien et la commercialisation des offres Web inscrites, dans la mesure où il est garanti que ces tiers utilisent ces données exclusivement dans le contexte de ce mandat.
- s'opposer sans indiquer de motifs, à la publication d'une propre offre sans publicité et contenue dans le fichier.

Le fichier final publié par NET-Metrix (dit fichier de publication) à la fin du délai ci-dessus (et après les éventuelles adaptations en raison de critiques ou d'oppositions) est mis à disposition des clients Profile dans un outil d'analyse, à travers un accès protégé par mot de passe.

Le client Profile peut utiliser le fichier de publication à l'externe seulement après la publication par NET-Metrix. Cela vaut également pour les tiers internes au groupe ou externes, engagés pour des conseils, la conception, la mise en œuvre, la gestion, l'entretien et la commercialisation des offres Web inscrites, dans la mesure où il est garanti que ces tiers utilisent ces données exclusivement dans le contexte de ce mandat.

Ce droit d'utilisation des clients est toutefois limité dans la mesure où les contenus du fichier de publication ne peuvent être utilisés pour des activités en concurrence directe avec les domaines d'activité de NET-Metrix SA.

Le transfert ou la publication d'autres données collectées dans le cadre de NET-Metrix-Profile ou du fichier communiqué par NET-Metrix aux clients Profile avant la publication sont interdits (seule l'utilisation à des fins internes, pour des besoins propres tels que décrits ci-dessus, est autorisée).

Les objections ou oppositions parvenues hors délai ne doivent pas être prises en compte par NET-Metrix. De même, l'adaptation ou la révocation sub-

séquente d'une autorisation de publication par le client n'est pas possible.

Si des données collectées ne sont pas publiées parce que NET-Metrix considère qu'elles ne sont pas suffisamment plausibles ou pour des raisons méthodiques (p.ex. parce qu'un nombre de cas minimum n'a pas pu être atteint ou en raison d'erreurs dans le système de collecte) selon le ch. 4 ci-dessus, ces données ne sont pas incluses dans le fichier, ne sont pas communiquées aux autres clients Profile et ne sont pas non plus publiées. Le cas échéant, le client Profile recevra l'accès au fichier sans les données exclues, mais avec ses éventuelles autres données et les données des autres clients Profile et il peut utiliser celui-ci conformément aux dispositions du ch. 5 des présentes Conditions Spéciales.

En cas d'utilisation des données envers des tiers, celles-ci doivent être munies, de manière bien visible, de la mention suivante de la source et de la date : « NET-Metrix SA, NET-Metrix-Profile AAAA-NO », où « AAAA » indique l'année et « NO » la version de l'étude.

6. Publication des données

Le client Profile prend connaissance et accepte que NET-Metrix-Profile a le droit de rassembler les données collectées dans le cadre de ses offres inscrites à NET-Metrix-Profile dans un fichier (aussi avec des données d'autres clients) et de les mettre à disposition de tous les clients Profile (en particulier de la manière décrite au ch. 5).

De plus, le client Profile prend connaissance et accepte que NET-Metrix peut rassembler dans le fichier de publication les données libérées pour un usage externe conformément aux dispositions ci-dessus et offrir ce fichier sur le marché.

En outre, NET-Metrix peut publier le fichier de publication ou d'autres données, statistiques et analyses dérivées du fichier de publication ou les mettre, à ses propres frais, à disposition de tiers sans devoir de rémunération au client Profile à ce titre.

Si la publication NET-Metrix Audit présente des sous-offres qui sont également mesurées en tant que parties de l'offre inscrite, ces sous-offres doivent également être reconnaissables dans la publication NET-Metrix-Profile.

En plus des données sur les offres Web inscrites en général, NET-Metrix-Profile permet également en option la collecte et la publication de données relatives à des « sections » précises (sous-rubriques d'une offre Web). Toutes les sections qui doivent être saisies et publiées dans NET-Metrix-Profile doivent être installées et publiées en tant que sections dans la mesure NET-Metrix-Audit et doivent pouvoir être rassemblées sur la base de ces sections Audit.

De plus, les clients ont la possibilité d'inscrire et de publier des réseaux d'offres ou encore des réseaux avec plusieurs clients. Ceux-ci peuvent, mais ne doit pas être identiques avec d'éventuels réseaux inscrits à NET-Metrix-Audit.

La taille minimale nécessaire – nombre d'Unique Clients par mois – pour la publication d'une offre inscrite ou le nombre de Visits par mois pour une section d'une offre contenue dans le fichier est prévu dans le document « Publication des données collectées » (**Annexe 2**). Si les sections inscrites n'atteignent pas la taille minimale nécessaire, seule une publication globale

de l'offre inscrite est effectuée, pour autant que l'offre inscrite atteigne la taille minimale nécessaire. Lorsque la base du nombre de cas n'est pas suffisante, NET-Metrix se réserve le droit de limiter le nombre de valeurs publiées.

Au surplus, la publication des données collectées et du fichier de publication, en particulier la fréquence et le moment des publications, est réglée dans le document « Publication des données collectées » (**Annexe 2**).

7. Responsabilité

Si la collecte ou la publication des données de l'étude NET-Metrix-Profile définies dans le présent contrat est rendue impossible en raison de la faute d'un tiers (instituts de sondage de marché, centres de calcul etc.) ou si une telle faute de tiers réduit la qualité des données collectées ou empêche leur publication, NET-Metrix fera les efforts raisonnables pour exiger une réparation des dommages de ces tiers, pour autant que NET-Metrix considère qu'il existe des perspectives d'obtenir une telle réparation. Les réparations versées sont réparties par NET-Metrix (après une utilisation prioritaire pour couvrir intégralement son propre dommage) entre les clients concernés et participant à l'étude proportionnellement aux frais annuels payés. Les conditions de responsabilité contractuelles s'appliquent au surplus. Elles sont réservées.

8. Frais et facturation

Les frais annuels pour la participation au paquet de prestation Profile se mesure à une formule prédéfinie sur la base d'Unique Clients moyens par mois lors du premier trimestre d'une année. La formule de calcul pour les frais annuels, l'aperçu du tarif des prestations complémentaires et les modalités de paiement sont contenus dans le document « Frais de NET-Metrix-Profile » (**Annexe 3**). Les frais annuels sont recalculés par NET-Metrix chaque année sur cette base.